



### Les mesures d'hygiène ont impacté les modalités et les capacités d'accueil durant l'année 2022

**Synthèse :**

- 4 réclamations ont été reçues par courriel (2 en 2021),
- Le taux de réponse dans les délais est de 100 % (50% en 2021),
- Le délai moyen de réponse est de 0,2 jours (16 jours en 2021).

Seul le service de l'accueil général est concerné.

